Marie Moret à Henry Herth, 1er juin 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56
Collation2 p. (33r, 34r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henry Herth, 1er juin 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46971

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction1er juin 1895
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireHerth, Henry (18..-19..)
Lieu de destination48, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméMarie Moret accuse réception des bottines commandées, observe qu'elles n'ont pas exactement la longueur demandée, mais consent à solder la facture par l'envoi d'un chèque de 50,85 F. Commande une nouvelle paire de bottines.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46971?context=pdf

Mots-clés

Finances personnelles, Vêtements
Personnes citéesOffroy et Cie
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46971?context=pdf

Guise Familistère
1 Juin 1895

Monsieur Henry Herth,

J'ai reçu à son temps votre lettre du 29 mai et ce matin seulement, les bottines annoncées.

L'ouvrier a bien observé les 95 mill. de largeur à la semelle et il a bien tenu les empeignes hautes dès l'extrémité, afin de laisser la plus grande liberté au jeu des doigts ; mais il n'a pas donné aux bottines toute la longueur que j'avais demandée. La semelle mesure à peine 27 cent. j'avais demandé 27 cent 2 mill.

Néanmoins je les garde et vous en envoie le solde ci-joint en un chèque (N° B 83 363) valeur 50 fr. 85 sur MM. Offroy et Cie Paris ! veuillez m'en accuser réception.

Ces bottines portent le N° 21005. Veuillez m'en faire dès maintenant une seconde paire semblable, sur deux formes, tige chevreau glacé, lacées dessus, claques droites vernies talons bas, double semelle liège débordante.

Ne donner que 7 cent. de hauteur au vernis sur le dessus du pied. Il y a 7 c½ à la paire que je viens de recevoir. C'est moins joli qu'avec 7 cent seulement.

Surtout ne diminuez aucune des mesures, ni en hauteur des empeignes, ni en largeur de la semelle et quant à la longueur

tener compte que j'avais demandé 2 millimètres de plus ; donc, faites au moins aussi long.

Enfin, avant d'expédier cette nouvelle commande, assurez-vous bien (afin que je n'aie pas à vous la retourner) qu'elle remplit exactement les conditions rappelées dans la présente lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes parfaites civilités

Marie Godin

Guise Familistère
1 Juin 1895

Messieurs Offroy et Cie,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 1er mai datée de Nîmes, et de vous informer que j'envoie aujourd'hui à M. Henry Merth, 46 chaussée d'Antin Paris, le chèque N° B83 363 valeur 50 fr. 85 auquel je vous prie de faire bon accueil.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération

Marie Godin

Fichier issu d